

Comment les cigarettiers ont dicté leur loi aux élus

TABAC Un expert mène l'enquête sur les armes du lobby du tabac

- Un livre révèle l'ampleur de la manipulation des parlementaires par le lobby cigarettier.
- Espionnage, fichage, faux rapports d'impact son influence semble sans limites.
- Et cela a fonctionné.

Une enquête quasi policière sur les traces des cigarettiers actifs dans les coulisses des gouvernements belges successifs pour mieux défendre leur business : c'est ce que livre aujourd'hui l'expert Luc Joossens. Se basant notamment sur 1.500 documents internes secrets que la justice américaine a forcé les producteurs de tabac à dévoiler, l'expert, qui a travaillé pour le Cricoc puis pour la Fondation contre le cancer, dévoile comment l'industrie agit en sous-main pour manipuler le débat parlementaire et retarder l'application de lois qui protègent la santé au lieu de leur part de marché. Son livre, *La guerre du tabac en Belgique*, qui fait le buzz en Flandre depuis 6 mois, sort aujourd'hui en français. *Le Soir* en livre des extraits en exclusivité.

Le GP de Formule 1 et ses retombées

Bien sûr, une industrie a le droit de s'organiser en lobby, de veiller à la défense de ses intérêts, de faire entendre sa voix dans le débat parlementaire. Mais l'enquête de Joossens révèle que les cigarettiers vont bien au-delà. Ils tiennent par exemple la plume quand il faut rédiger le projet de loi qui invente la courtoisie : les fumeurs étaient censés s'abstenir en présence de non-fumeurs. Et la fumée s'arrête miraculeusement au milieu des salles de restaurant. La ministre qui soumet le texte, c'est Miet Smet, ministre du Travail dans le gouvernement Dehaene 1. Mais elle n'a rien écrit elle-même, le texte lui a été fourni clé sur porte par les « hommes du tabac ». Ces derniers n'hésitent pas à espionner les activistes antitabac, en les fichant et en suivant attentivement leurs déplacements.

Autre mécanisme épinglé par Joossens, les fausses études commanditées par l'industrie et qui pilotent les décisions des ministres, sans aucune vérification. Pour estimer l'emploi mis en danger à Spa si l'on interdit la pub tabac sur les F1, perdant ainsi le Grand Prix et ses retombées, l'étude commanditée par les cigarettiers dénombre plus de 1.000 emplois dans une boulangerie qui en compte... 5. Mais aucun député ne vérifiera... avant de permettre à la F1

de garder la pub tabac. Corruption ? Manipulation ? Prise d'intérêts ? Pour le coup, Joossens manque de preuves en béton. Mais la faiblesse chronique de la majorité des parlementaires laisse en creux la place à un énorme soupçon. D'autant que les cigarettiers, dans leurs documents secrets, ne cachent pas qu'ils échangent à l'occasion de l'influence ou de l'indulgence contre une solide rétribution.

« De la corruption ? Je ne peux pas le prouver. C'est, au moins, de l'amateurisme. Si le gouvernement veut prendre une décision fondée sur les preuves, il peut commanditer une étude d'impact, qui n'est produite ni par les cigarettiers ni par les antitabac. Mais, en fait, on s'aperçoit qu'ils avalisent ce qu'on leur fournit tel quel », souligne Joossens. Qui regrette qu'en 40 ans de lutte, peu de chose ait changé : « Il y a deux ans, la ministre de la Santé a annoncé qu'elle faisait effectuer une étude sur l'introduction du paquet neutre avant de décider. Deux ans plus tard, on n'a toujours rien vu venir. Les cigarettiers sont plus discrets depuis une dizaine d'années. Mais leur puissance est restée la même. » « L'industrie du tabac agit comme la mafia », a un jour écrit un de leurs observateurs les plus acérés. On pourrait laisser tomber le « comme » sans risquer de médire. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS



La guerre du tabac en Belgique
LUC JOOSSENS
La boîte à Pandore

extraits « La guerre du tabac en Belgique »

Une étrange Fondation Rodin

Qu'y a-t-il donc dans le contrat liant l'industrie du tabac et la Fondation Rodin ? La journaliste d'investigation de *Knack* Marleen Teugels veut en avoir le cœur net et bombarde le ministre Reynders et l'ASBL de questions détaillées et précises. La réaction de l'ASBL ne se fait pas attendre : si son enquête est publiée, l'hebdomadaire sera traîné en justice... Son rédacteur en chef, Rik Van Cauwelaert, ne se laisse pas intimider et publie la lettre de menace des avocats de 'Rodin' en couverture du magazine sous le titre : « La censure et le lobby du tabac - le rôle discret du ministre Reynders - l'article qui ne pouvait pas paraître ».

Finalement, le contenu de l'accord sera divulgué un an plus tard dans *Le Soir*. Pas de révélations bouleversantes, mais le contrat contient des clauses très contraignantes pour le bénéficiaire des largesses de l'industrie. L'article 2 par exemple. Il précise que l'argent ne peut être utilisé que pour des campagnes de dissuasion destinées aux jeunes, ce qui est bien dans la ligne des stratégies antérieures de Philip Morris. Une autre clause précise que la Fondation Rodin doit informer l'industrie de toute campagne, activité, initiative visant le public jeune.

Il apparaît aussi que les signataires veulent empêcher, en créant la Fondation Rodin, la mise en place d'un fonds public financé par une taxe d'un centime d'euro par paquet.

Il existe également une clause de rupture du contrat par les fabricants de tabac dans l'hypothèse où une loi les obligerait, directement ou indirectement, à alimenter un fonds public. Tout s'éclaire donc : le secret du généreux don de 11 millions d'euros est levé : l'argent est destiné à des programmes inefficaces, l'industrie peut contrôler la politique de prévention du tabagisme et il n'y aura pas de taxe dédiée à la prévention par les pouvoirs publics.

Le mirage Francorchamps

Pourtant, les faits me donneront raison. Le report jusqu'en 2003 n'a pas de sens. Le lobby de la Formule 1 provoquera un nouveau vote en juillet 2003 pour provoquer un nouveau report de l'interdiction de pub à Francorchamps pour la conserver en 2004 et 2005. Et puis il y a la valeur « économique ». Cette fable est basée sur « The Economic Impact Of the Belgian Grand Prix on the Liège Province », une étude sans valeur publiée en octobre 1996. (...) C'est bien entendu un projet de prestige pour la région, la province et le pays. Bien enten-

du, l'événement attire 50 à 60.000 visiteurs, y compris des étrangers, qui passent une ou deux nuits dans notre pays et dépensent de l'argent dans les hôtels et restaurants. Mais il y a aussi des frais. Et ils sont plutôt élevés. Bernie Ecclestone, le grand patron de la Formule 1, est devenu extrêmement riche parce que les revenus sont toujours pour lui et que les frais sont pour les autres. A Francorchamps, il encaisse les recettes, tandis que pour les coûts de maintenance du circuit, il compte sur la Région qui accumule chaque année entre 5 et 8 millions de pertes. (...)

Selon des études économiques auxquelles la Cour d'arbitrage se réfère, Francorchamps offre également 5.625 emplois. 269 seront imputés aux pharmacies, et jusqu'à 1.461 pour les boulangeries. Une boulangerie à Spa, la boulangerie Dôme, compte, suivant l'étude, un millier de collaborateurs. (...) La boulangerie concernée compte... cinq employés. Bien entendu, pendant les quelques jours du cirque de la F1, Dôme vend des milliers de petits pains supplémentaires. C'est indéniable. Mais des milliers d'emplois ? Où sont-ils ? Francorchamps ne crée pas davantage 269 emplois dans les pharmacies. (...) Mais si je crève si facilement le ballon, pourquoi la Cour d'arbitrage ne le fait-il pas ?